

Positions

à la veille de la session d'hiver 2022 des Chambres fédérales

22.3395 (CE) Pour une politique de sanctions cohérente, globale et indépendante

NON à cette motion. Les sanctions prises de manière isolée par la Suisse ne sont ni efficaces ni pertinentes. Elles n'ont qu'un effet très limité dans les pays ciblés et créent des obstacles administratifs supplémentaires pour les entreprises.

22.046 (CE/év. CN) Loi COVID-19. Modification (prolongation et modification de certaines dispositions)

OUI aux modifications. Face aux inconnues de l'évolution de la pandémie, scienceindustries reconnaît la nécessité de prolonger certaines dispositions de la loi Covid 19 pour permettre aux autorités de réagir en temps utile le cas échéant.

22.032 (CE) Sécurité sociale. Convention avec le Royaume-Uni

OUI à la confirmation de cette convention, déjà provisoirement en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2021. Elle coordonne les systèmes de sécurité sociale depuis l'entrée en force du Brexit.

22.036 (CN/év. CE) Arrêté fédéral sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition de l'économie numérique)

OUI à l'arrêté fédéral. scienceindustries estime que les recettes de l'impôt complémentaire doivent revenir en grande partie aux cantons. Sur le plan purement technique, les impôts complémentaires suisses sont en effet des impôts sur le bénéfice et le capital qui doivent être destinés exclusivement aux cantons concernés, bien que ces derniers ne les prélèvent pas actuellement afin de ménager leur attractivité comparative. Nous rejetons la variante 50/50 proposée par la CER-N, car elle ne permet pas d'atteindre l'objectif visé.

22.030 (CN, év. CE) Adhésion de la Suisse à six infrastructures de recherche internationales constituées en Consortium pour une infrastructure européenne de recherche (ERIC) et modification de la LERI

OUI à l'adhésion à ces six réseaux européens d'infrastructures de recherche. Le resserrement de la mise en réseau prévu pour la Suisse ne peut certes pas compenser "Horizon Europe", mais il constitue un pas supplémentaire vers l'égalité la plus large possible des conditions de participation à la recherche internationale. Approuver le

projet du Conseil fédéral permettra aux chercheurs suisses de participer pleinement et sur un pied d'égalité aux réseaux mentionnés avec leurs collègues européens.

21.320 (CE) Iv. ct. Genève. Pour une association rapide de la Suisse au programme Horizon Europe

NON à cette initiative cantonale. La CSEC-E a mis en consultation un avant-projet d'application des initiatives cantonales de Bâle-Ville (21.328) et de Bâle-Campagne (21.327). Ces textes prévoient la création d'un fonds destiné à assurer le financement de la recherche suisse dans le cadre du programme Horizon Europe de manière aussi efficace qu'en régime d'association complète. Pour des raisons de procédure, il est donc possible de renoncer à l'initiative cantonale de Genève.

21.063 (CE) Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes). Initiative populaire et contre-projet indirect

NON à l'initiative. scienceindustries s'y oppose car elle créerait une forte incitation pernicieuse en réduisant encore le sens de la responsabilité individuelle à l'égard de l'obtention de prestations. Le contre-projet de la CSSS-E pourrait constituer une solution envisageable.

09.528 (CE) Financement moniste des prestations de soins

OUI à l'lv. pa. scienceindustries soutient un financement uniforme des prestations de santé hospitalières et ambulatoires. Le projet ne doit cependant pas être surchargé, et retardé à cause de cela (voir aussi 13.3213, 22.3372).

20.3209 (CN) Mettre en place la prescription médicale électronique, pour le plus grand bénéfice des patients

OUI à cette motion. scienceindustries soutient la numérisation dans le domaine de la santé. Les ordonnances numérisées réduisent les sources d'erreur possibles et empêchent les falsifications d'ordonnances, améliorant du même coup la sécurité des patients.

21.3021 (CE) Création d'un écosystème intégré de données médicales. Une plus-value pour la recherche et pour la société

OUI à la motion. scienceindustries soutient une institutionnalisation appuyée sur une large base de la numérisation dans le secteur de la santé. Un écosystème intégré de données dans le domaine

de la santé crée des avantages pour la recherche, l'industrie et d'autres entités ou personnes intéressées.

[22.3376 \(CN\) Mo. Hydrogène. Stratégie pour la Suisse](#)

[20.4406 \(CN\) Mo. Production d'hydrogène vert. Stratégie pour la Suisse](#)

OUI aux deux motions sous leur forme actuelle, c'est-à-dire à la mise sur pied d'une stratégie de l'hydrogène pour la Suisse. Si l'on veut réduire à terme les émissions de gaz à effet de serre issues de processus industriels à haute température, il faut des combustibles sans CO₂. La modification de la motion [22.3376](#) doit tenir compte du méthane et du méthanol synthétiques ainsi que des conséquences pour la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. Dans une version modifiée, la motion [20.4406](#) demande que la stratégie nationale soit étendue à l'hydrogène venant d'une production neutre en CO₂ et qu'elle ne se limite pas à l'hydrogène vert.

[21.055 \(CE\) Pour un climat sain \(Initiative pour les glaciers\). Initiative populaire et contre-projet direct](#)

NON à l'initiative pour les glaciers, mais **OUI** au contre-projet direct du Conseil fédéral. scienceindustries soutient l'objectif zéro émission nette 2050 proclamé par la Confédération pour les gaz à effet de serre en tant qu'orientation fondamentale et approuve ipso facto le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative sur les glaciers. Des aspects importants pour l'économie doivent être abordés plus clairement, comme le propose le Conseil national : il s'agit notamment de préserver la compétitivité de l'économie nationale et de l'industrie, de prendre en compte les développements internationaux et de favoriser des mécanismes compatibles au niveau international.

[22.3929 \(CE\) \) Mo. Définition dans les ordonnances de valeurs spécifiques aux PFAS](#)

OUI à la motion. Les valeurs limites pour l'élimination correcte des matériaux d'excavation ainsi que les valeurs de concentration pour l'évaluation des sols doivent être fixées au niveau de l'ordonnance en fonction des risques. scienceindustries milite en faveur d'une approche pragmatique de la réglementation concernant la gestion des matériaux du sol et du sous-sol, afin que des solutions judicieuses et durables soient trouvées pour l'assainissement des sols. Le risque correspondant aux différentes liaisons de ce groupe de substances (PFAS) doit être pris en compte individuellement.

[17.3970 \(CE\) Mo. Révision de la LApEl. Etablir une réserve stratégique](#)

OUI à la motion. Les expériences de ces derniers mois montrent que l'introduction d'une réserve

stratégique pour l'approvisionnement en électricité est une mesure très judicieuse. La procédure concrète est décrite dans l'ordonnance sur les réserves hivernales, actuellement en consultation. Une haute importance doit être accordée au principe de l'ouverture technologique dans les appels d'offres.

[17.3971 \(CE\) Mo. Marché de l'électricité 2.0. Deuxième étape de la libéralisation du marché de l'électricité](#)

scienceindustries soutient cette deuxième étape, qui permettrait de renforcer la concurrence, d'accélérer le progrès technologique et de garantir un développement efficace de l'approvisionnement électrique.

[20.022 \(CE\) Politique agricole à partir de 2022 \(PA22+\)](#)

NON à l'art. 160b. Aujourd'hui déjà, dans de nombreuses cultures, les agriculteurs suisses ne disposent plus guère des moyens nécessaires pour protéger suffisamment leurs plantes. En étendant le droit de recours des associations à l'autorisation de nouveaux produits phytosanitaires, on retarderait inutilement l'introduction de nouveaux produits à la fois innovants et respectueux de l'environnement. En Suisse, le processus d'homologation des produits phytosanitaires se distinguait déjà par sa lenteur depuis un certain temps. Sur quoi l'introduction du droit de recours des associations a encore nettement détérioré la situation. Avec pour conséquences un énorme travail supplémentaire, des retards et un besoin en ressources beaucoup plus important.

scienceindustries est l'association économique faitière suisse du secteur chimie, pharma, sciences de la vie. Ses quelque 250 entreprises membres réalisent plus de 98% de leurs chiffres d'affaires à l'étranger et constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec environ 50% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Vos contacts à scienceindustries:

Stephan Mumenthaler, directeur
Tél. 044 368 17 20
stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Pia Guggenbühl, responsable Public Affairs et Communication
Tél. 044 368 17 44
pia.guggenbuehl@scienceindustries.ch